

## FRAMAFAD TOULOUSE

(Exposé de Jean Louis Grenié lors de AG UFRAMA du 19 mars 2016)

La FRAMAFAD de la région de Toulouse regroupe maintenant 11 associations d'accueil des familles. L'association « *La Passerelle* » de la MA de Carcassonne nous a rejoints l'an dernier. Les associations des Maisons d'Arrêt de Rodez et Mende et du Centre de Détention de Saint-Sulpice-la-Pointe n'adhèrent pas à la FRAMAFAD.

Lors de notre **Assemblée Générale** du 27 avril 2015, toutes les associations n'étaient pas représentées. Montauban, Tarbes, Nîmes et Perpignan étaient absentes ce jour-là mais participent à la vie de la FRAMAFAD. L'après-midi a été consacrée à une table ronde avec les aumôniers catholique, musulman et protestant autour du thème « *L'exercice de la liberté de culte en détention* ». Ils ont indiqué que leurs missions s'appuient sur la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, et sur la circulaire du 16 juillet 2014 (JUSK1440001N) qui redéfinit l'exercice des cultes.

La loi prévoit des obligations : Organisation de l'accès au culte - Lutte contre le prosélytisme et les dérives radicales et sectaires – Neutralité. Les aumôniers ne sont pas salariés, mais perçoivent une indemnité. Les aumôneries sont dans une organisation propre à chaque culte, l'évêché pour les catholiques, la fédération protestante pour les protestants, le CFCM (conseil français du culte musulman) pour les musulmans. La rencontre individuelle est primordiale par rapport aux interventions collectives.

**Quelques journées d'informations internes** à la FRAMAFAD ont eu lieu Albi, Montauban, Carcassonne et Muret-Seysses. Le but est d'acquérir des repères en rapport avec les situations vécues par les familles au plan judiciaire et pénitentiaire.

**Nos interlocuteurs à la DISP de Toulouse** ont changé depuis le départ de M. Nauwelaers en début d'année. Rencontrer les nouvelles personnes a pris du temps. La réunion a eu lieu fin novembre. Nous avons pu évoquer les principales difficultés que nous rencontrons :

- Aucun appel reçu de la part des familles depuis plus d'un an dans **le dispositif de prévention du suicide**. Actuellement réservé à 4 établissements, la question de l'extension du dispositif à tous les établissements de la région a été posée. Une réunion avec la DISP sur le sujet de la prévention du suicide est programmée au 31 mars 2016. Nous traiterons également de la question de l'information des familles.
- Nous avons dénoncé le fait que **l'abri des familles du CP de Béziers soit fermé depuis l'été 2015 pendant une heure à midi**, malgré la présence d'un prestataire. Pendant cette période, les familles n'ont pas accès aux sanitaires et ne peuvent pas s'abriter du soleil ou de la pluie. Nous avons eu une écoute attentive. La DISP a promis une intervention auprès du CP pour remédier à cet inconvénient. Sans succès pour l'instant, le dossier est toujours ouvert à la DISP.
- La situation de **l'abri des familles à la MA de Carcassonne** leur a été exposée.
- Depuis la mise hors service du bus aménagé, un local a été trouvé à 200 mètres de la MA, mais pour l'instant les familles n'ont pas suivi.
- Enfin nous avons souligné **le fonctionnement de l'abri des familles du CP de Perpignan**, dans un préfabriqué sur le parking, dans des conditions financières difficiles, avec peu de bénévoles suite aux problèmes de recrutement dans cette ville.